

Communiqué de presse

Lausanne et Nyon, le 30 mars 2011

Les cours d'eau de Nyon nettoyés par des requérants d'asile

Un travail d'utilité publique permettra du 6 au 12 avril 2011 d'assainir le lit de trois rivières grâce à l'intervention de six migrants logés à l'abri de protection civile.

Dans le cadre des mesures décidées le 31 janvier 2011 par le Département de l'intérieur (DINT), la Municipalité de Nyon, la Police cantonale et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), un programme d'occupation au service de la collectivité se tiendra pendant une semaine sur les bords du Cossy, de l'Asse et du Boiron.

Du 6 au 12 avril 2011, ces trois cours d'eau seront nettoyés par une équipe de six requérants d'asile hébergés par l'EVAM à l'abri PC « En Oie ». Les participants seront accompagnés par un collaborateur de l'EVAM et travailleront de 8h00 à 16h45 avec une pause de 45 minutes à midi.

La mission a été définie par la Ville de Nyon, qui prendra en charge l'équipement fourni aux participants. L'indemnité versée aux migrants s'élèvera à 150 francs, en adéquation avec les montants prévus pour les programmes d'occupation, qui s'élèvent à 75 francs par tranche de vingt heures d'activité, somme qui s'ajoute au forfait d'assistance.

Depuis la bagarre de janvier à l'abri et les décisions qui en ont découlé, le nombre de personnes logées dans le foyer de Nyon a été ramené à 80. Une vingtaine de ces migrants sont inscrits dans des cours de français dispensés au Centre de formation de l'EVAM à Renens, et une quinzaine participent à un programme d'activité : onze sont impliqués dans les nettoyages du foyer et cinq se relaient en cuisine pour la distribution quotidienne des repas.

Quant au groupe de travail « Sécurité », réunissant les partenaires du DINT, de la Ville de Nyon, de la Police cantonale et de l'EVAM, il continue de suivre la situation de près. Sa dernière réunion remonte au 10 mars 2011.

Renseignements :

Olivier Mayor, Municipal de la Ville de Nyon en charge des Affaires sociales, 079 340 24 07

Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, 021 557 06 06